



Communiqué de presse

L'État s'engage en Guyane

3,5 millions d'euros du Fonds Exceptionnel d'Investissement

Jeudi 23 mars 2017

Ericka Bareigts, ministre des Outre-mer, a annoncé l'attribution de 3,51 millions d'euros au titre du Fonds Exceptionnel d'Investissement (FEI) en 2017 pour la Guyane. Ces fonds permettront le financement de quatre projets importants pour les Guyanaises et les Guyanais.

La Ministre a fait de la jeunesse et de l'éducation une priorité de l'action du ministère des Outre-mer. Elle a tenu à réaffirmer sa mobilisation auprès des acteurs de l'éducation en décidant l'octroi de 2,35 millions d'euros à deux projets d'envergure en faveur de la jeunesse guyanaise :

- Construction du Pôle enfance et jeunesse de la ZAC de Soula, dans la commune de Macouria (879 749 €) pour pallier les carences en services publics sur ce secteur en pleine expansion, la population communale ayant augmenté depuis 2009 à un rythme presque deux fois supérieur à celui constaté dans la collectivité guyanaise ;
- Construction du groupe scolaire « Cotonnière », dans la commune de Matoury (1 475 000 €) : en intervenant exceptionnellement dans le domaine des constructions scolaires, qui relève de la Collectivité Territoriale de Guyane, l'Etat contribue à la résorption du nombre d'enfants inscrits sur liste d'attente à la scolarisation, dans un contexte de forte croissance démographique de cette commune de la périphérie de Cayenne.

Dans la continuité du déploiement du Plan Eau Dom, la Ministre a tenu à accorder une subvention de 600 000 € au projet d'extension du réseau d'assainissement de Balaté, village amérindien de 600 habitants de la commune de Saint-Laurent-du-Maroni. Ce projet apporte une réponse concrète aux préconisations du rapport Chapdelaine-Archambaud, réitérées par le Défenseur des droits.

Enfin, dans le domaine du sport, essentiel en matière d'insertion pour la jeunesse et de création de lien social en Outre-mer, Ericka Bareigts a souhaité amplifier la dynamique créée par le Plan Sport Outre-mer en attribuant 500 000 € au projet de construction du terrain de football à Maripasoula. Cet équipement sera particulièrement utile, dans un contexte de déficit important en matière d'infrastructures sportives dans l'Ouest guyanais et d'expansion démographique de la zone (augmentation annuelle de la population communale évaluée à 7,7 %, soit plus de trois fois la moyenne guyanaise et presque 20 fois la moyenne nationale).

Contact presse : mompresse@outre-mer.gouv.fr – 01 53 69 26 74 – Hôtel de Montmorin - 27, rue Oudinot - 75007 Paris

Internet : www.outre-mer.gouv.fr

Guadeloupe – Guyane – Martinique – La Réunion – Mayotte – Nouvelle-Calédonie – Polynésie française – Saint-Barthélemy – Saint-Martin – Saint-Pierre-et-Miquelon – Wallis et Futuna – Terres Australes et Antarctiques françaises